



Hérault

## Dans ce numéro :

---

Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité 2

COVID 19 Le tout punitif à proscrire 6

Les Etats Généraux du Numérique pour l'éducation 7

---

Directeur de la Rédaction :  
Christophe Pavageau  
Rédactrice : Sylvie Mignot

Siège départemental :  
27 rue Savorgnan de Brazza  
34070 Montpellier

04.67.69.02.47  
cdpe@fcpe34.org  
www.fcpe34.org

## PAGES SPECIALES

### HÉRAULT

Revue des parents 433

Novembre 2020

16 octobre 2020 : l'impensable se produit avec l'assassinat de Samuel PATY, professeur d'Histoire-Géographie à Conflans Sainte-Honorine (département des Yvelines).

Parce qu'il avait voulu transmettre la nécessaire appropriation par ses élèves de l'esprit critique et de la liberté d'expression pour en faire des citoyens éclairés, cet enseignant a été tué, après avoir été harcelé via les réseaux sociaux, victime du fanatisme et de l'obscurantisme religieux.

Comment ne pas être indigné, révolté face à cette attaque en règle contre ce qui fait la force de notre République : la Liberté de pensée, de culte, de chacun(e) des citoyen(ne)s de ce pays.

Aussi une grande partie de ce numéro est consacré à rendre hommage à Samuel Paty en évoquant ce que nous devons préserver et valoriser dans nos actions de chaque jour.

La FCPE et ses adhérents se sont toujours mobilisés et ont toujours défendu les valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité consubstantielles au « vivre ensemble », évitant en cela les écueils du communautarisme tel qu'il peut exister aux Etats-Unis par exemple avec ses déviances et ses très fortes inégalités.

Plus que jamais, **les parents et les représentants FCPE se doivent d'être aux côtés des équipes enseignantes pour la défense de la liberté pédagogique qui passe par la liberté d'expression**, pour que cessent enfin ces attaques inadmissibles contre l'école de la République. Les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et il est de notre responsabilité en qualité de co-éducateur de participer pleinement à leur apprentissage de la démocratie pour laquelle nos anciens ont combattu lors de la 2ème guerre mondiale.

Dans cette période troublée, la question de la Covid 19 demeure encore d'actualité avec un reconfinement décidé par les autorités - début novembre - même si les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) restent ouverts. Comme en début d'année, la FCPE 34 demeurera vigilante quant aux conditions sanitaires et d'apprentissages en défendant les intérêts des élèves et de leurs familles en les accompagnant sur les questions de transports et de restauration scolaires notamment.

Aujourd'hui comme hier, la FCPE à travers ses adhérents, ses représentants élus et ses conseils locaux est au quotidien aux côtés des parents et de leurs enfants en réalisant sa mission d'agir, de représenter et d'informer.

Ensemble, nous gagnerons ces combats !

Christophe Pavageau  
Président FCPE 34

## Liberté, Égalité, Fraternité & Laïcité

---

Un professeur a été assassiné vendredi 16 octobre à la sortie de son collège à Conflans-Ste-Honorine par un jeune homme de 18 ans, fanatisé.

Parce qu'il avait montré deux caricatures de Mahomet de l'hebdomadaire Charlie Hebdo (2012, 2015) dans son cours d'Enseignement Moral et Civique (EMC) pour illustrer la liberté d'expression, Samuel PATY a été tué et décapité.

Ce choix de faire réfléchir des élèves de 4ème à la liberté d'expression avec des dessins de presse ne justifie pas ce meurtre qui suscite effroi, incompréhension et indignation.

Cet acte odieux et barbare a détruit une vie, une famille, l'équilibre émotionnel de nombreux élèves et sidéré la communauté éducative.

Dans l'exercice de son métier et dans le respect du programme d'EMC, avec les précautions requises, Monsieur PATY a abordé un sujet qui est une des fiertés de notre pays : **la liberté d'expression**. La conquête de la liberté de la presse par la loi du 29 juillet 1881 ne pourrait être remise en cause en 2020.

Mais des individus qui n'ont aucune compétence pédagogique et qui n'étaient pas directement en lien avec cet enseignant, l'ont condamné ouvertement sur des réseaux sociaux en propageant mensonges et menaces qui ont entraîné sa mort. Le prétexte du religieux a basculé dans le fanatisme et la folie meurtrière.

L'école n'est pas un sanctuaire. La parole «libérée» est devenue une arme maniée par n'importe quel individu animé par des pensées négatives qui circulent sans cadre, ni limites.

Ainsi, ces faits odieux posent-ils notamment la question de la responsabilité des individus à l'origine de la cabale contre Samuel PATY, un parent et un prédicateur islamiste, qui ont usé de cyber harcèlement pour enflammer et appeler à la haine et à la vengeance.

En tant que parents, nous devons réfléchir à la légitimité et à la portée de nos paroles, de nos actes dans le cadre de l'école. La parole des parents d'élèves FCPE est fondée sur les valeurs républicaines donc de laïcité, d'ouverture et de progrès. La FCPE ne porte pas la parole de parents

qui agiraient pour des motifs communautaristes, sectaires ou rétrogrades.

Apportons notre soutien absolu à tous les professeurs d'histoire-Géographie-EMC et des autres disciplines dans l'exercice de leur métier !

Véronique Doljac  
Administratrice FCPE 34



### Effroi et Espoir

*Comme tout le monde, le drame qui a frappé Samuel PATY m'a bouleversé. Comment un jeune de 18 ans, qui à cet âge doit normalement être altruiste, ouvert, empathique, a-t-il pu commettre un tel geste ? Nous le savons, c'est le fruit des sombres manipulations d'individus obscurantistes qui sont les vrais ennemis de nos valeurs républicaines.*

*Je me suis engagé il y a 20 ans, en partant travailler en Afrique dans les ONG de développement, dans une aventure professionnelle et personnelle animée par l'envie de découvrir d'autres lieux, manières de pensées et cultures. Une attirance pour le mélange, le métissage culturel m'a guidé tranquillement et j'en ai tiré de très belles expériences et une famille mixte enrichie de deux sphères culturelles différentes mais pas si éloignées que cela. Mes pérégrinations toujours un peu plus loin en Afrique ont renforcé encore ce goût pour le rapprochement culturel et je suis heureux maintenant de retour en France de trimbaler avec moi des souvenirs et des petits morceaux des cultures d'Afrique australe, de l'Ouest et du Nord, toutes à la fois chrétienne, musulmane, animistes, lusophone, francophone et arabophone.*

*Quelle beauté et quelle richesse dans cette diversité de langues, de croyances, de vision du monde ! Et quelle chance avons-nous en France de*

savoir faire cohabiter toutes ces influences.

C'est bien entendu **la Laïcité** qui nous permet de faire vivre de façon apaisée et fructueuse cette diversité au sein même de nos institutions. Et c'est cette valeur cardinale de notre République, de non-discrimination des individus quelle que soit leur croyance, qui est directement visée par cet attentat touchant l'instrument premier de cette belle ambition : l'école.

Alors oui il est normal d'être saisi d'effroi par tant de bêtise, d'ignorance, de lâcheté... Mais passé cette légitime indignation, il nous faut de suite **repandre nos esprits et poursuivre et renforcer nos engagements pour faire vivre et enraciner ces valeurs d'ouverture et de tolérance qui nous réunissent au sein de l'école républicaine.**

A l'écoute de toutes les réactions, c'est bien entendu l'Espoir qui s'impose tant le modèle d'école que nous défendons est universaliste et généreux. La société fraternelle que nous souhaitons toutes et tous se construit bien à l'école. Par leur action patiente et déterminée, les enseignants contribuent chaque jour à construire une République unie, diverse et respectueuse, éclairée et ouverte au débat démocratique. L'école ne cesse de toujours relever des défis et de se réformer pour s'adapter aux enjeux mouvants de notre société.

Et c'est précisément ici que prend toute son importance la communauté éducative que nous constituons ensemble avec les autres intervenants de l'école, et le projet éducatif porté par la FCPE :

- ◇ « L'enfant, l'école, la société » : **l'école apporte à tous des repères et des moyens pour vivre en société, s'exprimer, analyser, comprendre, et construire avec d'autres sur la base des savoirs acquis.**
- ◇ « Parents d'élèves et communauté éducative » : **Les parents d'élèves s'engagent pour la coéducation animés de la conviction que l'éducation de nos enfants passe par le dialogue et le partenariat avec tous les acteurs du système éducatif.**
- ◇ « Pour un service public d'éducation ambitieux » : **La nation solidaire et humaniste que nous appelons de nos vœux doit toujours se préoccuper de son école publique, gratuite et laïque, meilleur instrument de formation des citoyens responsables de demain.**

Fraternellement,

Bruno Meric  
Administrateur FCPE 34

CL collège Pic Saint Loup (St Clément de Rivière)

Pour le Projet Éducatif FCPE complet :

<https://www.fcpe.asso.fr/notre-projet-pour-lecole>

## Que dire, que faire ?

En balade cet été dans un petit village de Corrèze était écrit au fronton de la mairie : "honneurs aux élus" avec un drapeau. Quel que soit leur bord politique. Honneur à la fonction, honneur à la tâche d' élu, qui gouverne et prend ses responsabilités au nom des citoyens.

Aujourd'hui j' ai envie de dire :

### Honneurs aux enseignants.

Certains diront que vous avez moins d'heures en présentiel dans la cité scolaire et plus de vacances qu'un salarié moyen.... mais quelle énergie pour tenir, intéresser une classe souvent à plus de 30 élèves.

Quelle mission que de transmettre un savoir qui élève nos enfants et les amène à un métier ! Et parfois quelle leçon de vie par le simple savoir être au sein du groupe classe.

La question qui est devant nous, parents, à vos côtés : comment remettre l'école au centre du village, garante avec l'institution Éducation Nationale du respect de chaque élève et de sa personnalité, de son épanouissement ? ET EN MÊME TEMPS maintenir ou faire grandir le respect de chaque élève et de chaque parent pour cette même institution et pour chaque membre de ce corps avec le souci permanent et collectif de faire progresser ce long temps d'apprentissage, ENSEMBLE, jeunes et adultes.

Comment exercer la solidarité au sein des écoles, collèges et lycées ? comment intéresser chaque année un maximum de parents à la vie de la classe, les impliquer sur la distance tout au long du parcours scolaire des élèves, de leurs enfants ? Que dire ? **Honneurs aux enseignants. Que faire ? Tout pour co-construire l'école de demain... et la société d'après-demain.**

Voilà ce qui me trotte en tête... !

Samuel Puygrenier  
Conseil Local (CL) FCPE Paul Valéry de Sète



# Liberté, Égalité, Fraternité & Laïcité

## Fondements de l'école

Un événement sans précédent est survenu avant les vacances : le 16 octobre au soir, la France a été frappée de stupeur : Un professeur décapité ? Comment est-ce possible ? Est-ce vrai ? Mais qu'avait-il fait ?

Rien d'extraordinaire... Monsieur Samuel PATY a simplement exercé son métier et il est mort pour avoir enseigné la tolérance, expliqué la liberté d'expression, présenté les principes de la Laïcité.

Nous devons tous nous élever contre ce crime odieux barbare et lâche mais aussi ceux qui attisent la défiance, le rejet de l'autre, la haine et poussent au crime. Mais gardons-nous de stigmatiser ou de générer nous-mêmes des appels à l'exclusion.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure **l'égalité** devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Cet article 1 de la **constitution française**, du 4 octobre 1958 révisée le 23 juillet 2008, nous appelle au **respect mutuel** et à **accepter les différences sans aucune discrimination** de race, de religion, de sexe ou d'opinion. C'est le fondement même de la République qui est enseigné à l'École pour que chacun devienne un citoyen éclairé.

La France est signataire de la CIDE, Convention Internationale des Droits de l'Enfant, depuis le 20 novembre 1989. Elle accueille dans son École chaque enfant du simple fait de sa présence sur le territoire.

L'École est ouverte à tous selon le principe de Laïcité. Ainsi, elle est le meilleur rempart à l'ignorance et à l'obscurantisme. Nous invitons chacun à réfléchir aux usages des outils numériques qui peuvent apporter le meilleur mais aussi le pire pour soi-même ou autrui. Il est nécessaire, indispensable, de faire preuve de vigilance dans ses publications et de décryptage de nos sources d'informations ainsi que de l'identité

et de la fiabilité de leurs émetteurs.

Aux côtés des enseignants, la FCPE lutte contre les extrémismes de tous bords (pas seulement religieux), le radicalisme, le sectarisme ainsi que contre les discriminations sexuelles, raciales ou sociales. **La bienveillance, la tolérance et le respect doivent prédominer dans les relations au sein des établissements scolaires et dans la Vie**, aussi bien entre élèves, enseignants, personnels, parents qu'entre eux-mêmes, quel que soit le lieu des échanges.

L'École de la République est un lieu d'apprentissage, d'ouverture d'esprit et d'éveil à la connaissance.

Le débat contradictoire respectueux est la base de la construction de l'esprit critique et de l'émancipation citoyenne. La confrontation des opinions ou convictions doit être une source d'enrichissement personnel et collectif et non d'affrontement.

Aucune censure de l'esprit ne doit venir entraver les enseignements qu'ils soient scientifiques, philosophiques, historiques, d'éducation physique et sportive, d'éducation morale et civique et autres... car tous contribuent à la construction de l'Être Humain.

**Nous parents d'élèves membres de la FCPE affirmons, aux côtés des enseignants, que toutes les notions doivent être abordées sans restriction ni interdit.**

La découverte des connaissances, de cultures, de croyances n'impose aucun reniement ; chacun est libre de conserver ses convictions tout en connaissant celles des autres.

Nous soutenons très fermement les professeurs dans l'exercice de leur métier dont un des fondements est la **liberté pédagogique**.

*L'avenir est en vous pour construire un monde meilleur car comme l'a dit René Guy CADOU : « A chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance »...*

Le Conseil local FCPE de Montarnaud

## Soutenons enseignants et laïcité !

Le terrorisme vient de franchir un nouveau seuil, en frappant les fondements de notre république : les enseignants, la jeunesse, l'éducation civique et la liberté d'expression.

Suite à un débat en classe sur la liberté d'expression, au programme de 4ème, illustré par des documents mis en perspective, un enseignant a été nommé et publiquement diffamé sur les réseaux sociaux, ce qui a laissé se déchaîner la haine menant à son assassinat.

Devant une telle horreur, nous, parents d'élèves de Castelnaud, de toutes origines, nationalités, religions et consciences, souhaitons adresser notre soutien aux enseignants qui, par leur travail, font de nos enfants les citoyens de demain.

Nous soutenons la liberté pédagogique, donnée à chaque enseignant de décider de quelle manière un sujet doit être abordé avec ses élèves. Aucune action pédagogique ne devrait jamais mettre en péril l'enseignant qui la conduit.

Nous soutenons la laïcité : la neutralité de l'éducation nationale, la liberté de religion et de conscience, la liberté d'étudier et de discuter des religions, sont là pour instaurer un climat de tolérance et de compréhension mutuelle.

Nous soutenons la coéducation : la communauté éducative est la seule apte à résoudre les différends entre les élèves, les parents et les enseignants. Jamais un enseignant ne doit être jeté en pâture à la vindicte populaire. Dans chaque établissement scolaire, les équipes et instances pédagogiques, les représentants de parents, et l'Éducation Nationale sont disponibles dans leur rôle de médiateur, en cas de malentendu, de désaccord ou de conflit.

Quels que soient les défis auxquels elle fait face, la société ne peut avancer qu'en faisant bloc autour de ses valeurs humanistes et collectives.

La jeunesse, qui est directement concernée par les choix que nous faisons aujourd'hui, a de l'énergie, de l'enthousiasme. Nous, parents, avons pour responsabilité de ne pas gâcher leur avenir en basculant dans le repli sur soi, le réflexe identitaire, et l'individualisme, dont le fanatisme religieux est l'une des facettes.



Nous appelons donc tous les parents, en hommage au professeur d'histoire assassiné, à ouvrir avec leurs enfants les livres d'histoire, pour comprendre le monde, pour voir comment certains se sont mobilisés pour le changer, et pour en discuter avec eux, ainsi que de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789** :

« Article 10. - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».

« Article 11. - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

Le Conseil Local FCPE de Castelnaud-le-Lez

### FCPE et Laïcité

La FCPE est très attachée au respect de la laïcité, tout particulièrement dans le cadre de l'école publique.

La Laïcité, enjeu démocratique et républicain décisif pour le fonctionnement et la pérennité de la vie collective et notre pays, concerne toute la société et pas le seul système éducatif.

Néanmoins l'école publique, institution de la République, conserve un rôle pivot dans ce domaine.

Extrait de l'incollable du parent d'élève 2019

## COVID-19....Le tout punitif est à proscrire

Ces dernières années, la scolarité de mes enfants m'a amenée à me poser de nombreuses questions. Que ce soit pour le bug de Parcoursup, la réforme du baccalauréat ou, cette année, la gestion de la crise sanitaire, les constats sont souvent amers quant à la façon dont on aborde nos jeunes.

Cette rentrée 2020 s'est déroulée en pleine épidémie avec la crainte légitime de contaminations exponentielles. Il fallait donc prendre des mesures pour permettre la distanciation physique et limiter les contacts. Ces mesures que l'on regroupe sous l'appellation « gestes barrières » s'avèrent en fait souvent réduites au port du masque.

Les étudiants s'empilent dans des amphithéâtres tout autant bondées, voire encore plus que les autres années, les lycéens sont assis à 30 - 40 dans une salle comme les autres années et donc, en cours, les seules mesures de protection possibles reposent sur leurs épaules : un port du masque strict et un lavage des mains réguliers.

Dès le début de l'année, les surveillant.es de l'établissement de mon enfant les ont mis en garde : « *attention, tolérance 0. Le proviseur exclut les élèves deux jours sans avertissement. Il fait des rondes. De nombreux élèves ont déjà été exclus.* »

On peut comprendre les difficultés des internes qui doivent porter un masque de 7h30 jusqu'à l'heure du coucher et peuvent ressentir le besoin de l'enlever quelques minutes. Il ne s'agit pas d'élèves rebelles qui affirment haut et fort qu'ils et elles refusent le port du masque et se présentent en cours sans. Non, juste des jeunes qui prennent un petit temps de respiration dans des journées longues et chargées, dans des classes bondées.

Et ce qui devait arriver arriva, mon enfant a été « sanctionné » pour une bouffée d'air, pour avoir baissé son masque à l'extérieur des bâtiments, entre deux cours. Lorsque j'ai tenté d'expliquer que, si je comprenais la volonté de veiller à ce que les élèves portent impérativement le masque, je ne comprenais pas que la seule sanction que l'on trouve à leur opposer était une exclusion alors qu'ils et elles avaient déjà manqué la moitié de l'année scolaire précédente en raison du confinement, la réponse fut sans appel : « *Madame, nous les tenons par la peur sinon ils font n'importe quoi !* ». Fin de la discussion.

Et bien sûr les jours d'exclusion de ces « dangereux rebelles » ne tiennent aucun compte du contexte extérieur - un épisode cévenol dramatique - et

malheur à vous si vous vivez loin - c'est le principe de l'internat - et n'êtes pas disponible sur le champ pour venir récupérer votre enfant.

Dans le même temps, mon autre enfant poursuit ses études à l'étranger. Dans la même soirée, j'ai reçu un courriel du proviseur de l'établissement qui tient ses élèves « par la peur » et un courriel de l'université européenne. Si les deux soulignaient l'importance des mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus, l'approche, le champ lexical étaient diamétralement opposés.

Le premier réitérait les menaces de sanction, même pour des lavages de mains insuffisants (je ne m'étendrai pas ici sur les effets d'une utilisation répétée du gel hydro-alcoolique sur les peaux à eczéma ou autres). Le second commençait par nous assurer du total dévouement de ses équipes et exprimait son regret de ne pouvoir ouvrir le lieu aux familles comme à l'accoutumée pour une grande fête d'intégration.

Dans l'université européenne, l'accent était mis sur les mesures instaurées : les classes ont été dédoublées en groupes. Les bureaux doubles ont été remplacés par des bureaux simples et éloignés afin de permettre la distance physique nécessaire. Les élèves doivent se présenter un quart d'heure avant le début des cours pour ne pas rentrer « en troupeau » dans les salles. Les changements de salles ont été limités. Les salles ont été équipées de système de visioconférences afin de permettre des cours interactifs avec les professeurs même s'ils ne sont pas en face de leurs élèves puisque les classes sont réparties sur un minimum de deux salles différentes...

L'ensemble des mesures mises en place démontre une totale cohérence et une prise en charge globale de la situation. Tout ne repose pas sur le port du masque, tout ne repose pas sur les étudiant.es. D'ailleurs du personnel est présent pour accompagner le mouvement, proposer du gel aux entrées et sorties de cours, distribuer des masques...

Alors que l'un des établissements multiplie les injonctions avec des tirets pour bien les marquer, l'autre fait la démonstration de l'efficacité du système mis en place.

Pour comprendre combien les approches dans la même situation sont différentes, voilà les conclusions par lesquelles se terminent les deux messages :

L'université étrangère :

*« Aux familles de nos étudiants, nous voulons souhaiter beaucoup de joie car c'est ce que représente la Rentrée Universitaire pour vos enfants, et sachez que nous serons ici, inquiets comme vous, en faisant tout ce qui est en notre pouvoir pour que tout se passe au mieux, et je suis sûre que tout va bien se passer. Nous avons un service de soutien à nos étudiants car nous ne voulons pas qu'ils se sentent seuls. Notre disponibilité est totale, nous restons à votre disposition pour toute question, vous pouvez nous contacter à travers les différents moyens déjà mis à votre disposition sur notre plate-forme. Tous ensemble, avec un sens des responsabilités, nous allons réussir à surmonter cette épreuve. Bienvenue et tous mes vœux de réussite à tous. »*

Le lycée de notre académie :

*« Je vous remercie de bien vouloir rappeler ces éléments à vos enfants, afin de contribuer à freiner l'impact de l'épidémie sur l'ensemble de nos usagers, éviter les interruptions longues de cours et les soucis de santé. Ceci est un élément du respect que nous devons aux autres et l'expression de notre solidarité envers tous les membres de l'établissement. Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma parfaite considération. »*

Ces deux courriers m'interpellent sur le regard que l'on porte sur nos jeunes. La jeunesse des autres pays européens serait-elle plus raisonnable, plus intelligente, plus disciplinée ? Peut-être devrions-nous prendre du recul et mesurer combien nos modes de communication sont anxiogènes et visent trop souvent à instaurer la crainte.

Céline Cammarata - parent d'élève -

*A noter : les pratiques évoquées ne sont pas généralisées - fort heureusement - dans tous les établissements. Au travers de ce témoignage on pointe la perception peu valorisante et non pédagogique du choix de la sanction infligée sans bienveillance préalable.*

*Si des sanctions sont souhaitées par un chef d'établissement, la mise en place de commissions éducatives accompagnerait judicieusement les jeunes pour prendre le temps de poser les problématiques, les amener à réfléchir et faire évoluer leurs comportements en étant à leur écoute.*

*Ce témoignage prouve aussi que des aménagements pédagogiques peuvent être trouvés moyennant que les moyens soient donnés et mobilisés de façon prioritaire pour et par TOUS les établissements.*

Sylvie Mignot  
Administratrice FCPE 34

## **La crise sanitaire liée à la COVID-19 interroge chaque acteur de la communauté éducative sur la nature même de la transformation numérique de l'éducation.**

Grâce à la mobilisation et à l'engagement de toutes et tous - personnels de l'éducation, parents, élèves, collectivités territoriales, associations éducatives et autres acteurs éducatifs - la continuité éducative a pu s'organiser, dans la difficulté et progressivement se mettre en place malgré des débuts « chaotiques » qui ont déstabilisé, souvent irrité nombre de parents d'élèves.

Ainsi, **l'ensemble des acteurs de la communauté éducative**, a dû répondre à de nouvelles attentes et relever un nouveau défi.

En France comme au niveau international, le passage - rapide, massif et souvent subi - à des modalités de travail à distance (au domicile des familles) puis hybrides (présence et distance) après la réouverture des établissements scolaires, a mis en relief des processus ou des réalités très variables selon les lieux et les personnes : chacun « s'est débrouillé » selon ses moyens propres, matériels et culturels, avec de très belles réussites, mais aussi, hélas, des manques criants qui ont parfois laissé les familles désemparées.

Ces enjeux font désormais pleinement partie des défis majeurs que l'École rencontre aujourd'hui. Pour **tirer tous les enseignements** de cette longue et inédite période de continuité pédagogique, **valoriser les réussites et renforcer la stratégie numérique éducative**, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, a lancé au mois de juin dernier des **États Généraux du Numérique pour l'Éducation**.

Cette démarche mobilisatrice doit permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'apporter leurs contributions, exprimer leurs retours d'expériences et leurs attentes et visions, avec pour objectifs de :

- ☞ repérer les innovations et les pratiques inspirantes, analyser leur potentiel de dissémination ou de généralisation, anticiper les réorientations ou l'accélération de chantiers en cours,
- ☞ recueillir les contributions, avis, propositions de toute la communauté éducative pour nourrir une vision systémique de ces questions,
- ☞ faire émerger une vision partagée du numérique pour l'Éducation.

Ces États Généraux comprennent plusieurs chantiers :

1. Une concertation nationale ouverte à tous sur une plateforme dédiée (<https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/>) qui assurera aussi la couverture des 3 autres chantiers ci-dessous.
2. Des retours d'expérience (RetEx) de la part de la communauté éducative.

## Retour sur les « États Généraux du Numérique pour l'Éducation » (suite)

3. En partenariat avec la Banque des Territoires et avec l'appui de Réseau Canopé, l'organisation des **États généraux du numérique territorialisés** organisés sous l'égide des recteurs de régions académiques entre le 14/09 et le 16/10/2020.
4. Des États Généraux du Numérique au niveau national et international à Poitiers les 4 et 5/11/2020, avec en amont une journée de travail préparatoire à destination des élus et représentants des associations de collectivités et des lycéens le 3/11/2020.

Dans l'**académie de Montpellier**, deux journées de rencontres territorialisées ont été organisées dans chaque département, les 5/10 (1<sup>er</sup> degré) et 12/10 (2<sup>ème</sup> degré), sous l'autorité de la Rectrice d'académie, impliquant le délégué académique au numérique et le directeur des systèmes d'information, en lien avec le réseau Canopé et la banque des territoires.

Ces rencontres proposaient à tous les acteurs présents de dresser le bilan de la continuité pédagogique mise en place durant la période de confinement et des actions antérieures, mettre en valeur les projets et les initiatives innovantes menés dans les territoires, identifier les défis à relever et formuler les propositions.

Ces échanges, organisés sous forme d'ateliers, ont porté sur 5 thématiques notamment :

1. Garantir un égal accès au numérique pour tous / Fracture numérique.
2. Enseigner et apprendre avec le numérique.
3. Travailler ensemble autrement / Culture numérique professionnelle commune.
4. Favoriser le développement d'un numérique responsable et souverain.
5. Mettre en place de nouvelles formes de gouvernance et de nouveaux outils d'anticipation.

A l'occasion de ces ateliers (15 à 20 personnes), les échanges furent denses entre les participants, représentants de la diversité de la communauté éducative (enseignants, chefs d'établissements, responsables numériques, élèves, parents d'élèves).

Au-delà de RetEx forts intéressants, les enseignants ont pu faire état des immenses difficultés liées au sous-équipement numérique, à une culture numérique embryonnaire et à la rareté des compétences de gestion du numérique dans les établissements scolaires. Les chefs d'établissements ont interrogé une gouvernance numérique qui gagnerait à être plus proche des « bassins pédagogiques » (regroupent 3 à 4 lycées et les collèges de secteur) pour plus d'efficience.

Les représentants FCPE ont rappelé, au cours des échanges, les propositions ci-dessous.

Si l'ensemble des éléments recueillis doivent être « remontés » en vue de la tenue des rencontres nationales, ils le seront à la seule aune des cadres académiques animateurs de ces ateliers.

### Propositions de la FCPE :

L'éducation de nos enfants est le premier investissement qui soit sur l'avenir, aussi le déploiement des moyens nécessaires, voire indispensables à la continuité des enseignements est, pour la FCPE, la priorité des priorités.

☞ Dans les établissements scolaires, équiper chaque salle de cours d'un matériel permettant les enseignements à distance (enseignants en présentiel, élèves en distanciel et/ou en demi-groupe) et adapter le niveau de bande passante wifi. Acteurs : collectivités territoriales propriétaires et gestionnaires des locaux.

☞ Équiper chaque enseignant du matériel informatique (ordinateur portable,...) afin de dispenser des enseignements à distance, hors les murs de l'établissement, pour des élèves également à distance. Acteur : Éducation nationale.

☞ Élaboration par l'Éducation nationale d'un référentiel des supports numériques pouvant être utilisés par les enseignants lors des formations à distance (et à l'exclusion de tout autre support non référencé).

☞ Formation par l'Éducation nationale de tous les enseignants aux méthodes et pratiques de l'enseignement à distance et aux outils numériques recensés par le référentiel.

☞ Afin de lutter contre la fracture numérique en milieu scolaire :

- ◆ Intégrer l'équipement informatique dans la dotation de base de chaque élève (ex. : L'Ordi pour les lycéens de la Région Occitanie), s'assurer que l'élève bénéficie de la liaison numérique nécessaire. Acteur(s) : Éducation nationale, collectivités territoriales.

- ◆ Proposer, aux parents qui le souhaitent, des formations pratiques sur :

- a. L'univers numérique au quotidien (utilisation ordinateur et logiciels),

- b. Les outils numériques utilisés par l'Éducation nationale (Pronote, ENT, supports de formation à distance) permettant d'accompagner la scolarité de leur(s) enfant(s). Acteur(s) : FCPE / Éducation nationale / Autres.

Claude Déroff-Berenguer  
Vice-Président FCPE 34

### **Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :**

<https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/>  
<https://www.education.gouv.fr/les-etats-generaux-du-numerique-pour-l-education-304117>